



Facture comptable (déclarations Urssaf) dans Passif de la Déclaration de Succession?

Par **JFrançois21**, le **13/12/2020 à 23:15**

Bonjour

J'ai cette question qui me taraude.

Suite au décès de mon père qui n'avait pas fait de déclarations Urssaf depuis quelques années. ce qui entraîna une taxation d'office pour chaque année. J'ai dû faire appel à son comptable afin de régulariser la situation.

Et voici donc ma question et je vous remercie par avance pour votre réponse.

Le montant de la facture du comptable ne doit-elle pas être prise en compte au passif de la Déclaration de Succession.

Merci.